

## Plan d'études cadre master psychomotricité

Domaine : *Travail Social*

Filière : *Psychomotricité*

### 1. Intitulé de module : Démarche clinique et innovation \_ M5 2021-2022

Code : T.PM.SO354.205.F.19

Type de formation : Master

Niveau : module de base

Type : module principal

Caractéristiques : module obligatoire

Organisation temporelle : 2<sup>ème</sup> semestre du MSc en psychomotricité

### 2. Organisation

Crédits ECTS :10

Langue principale d'enseignement : Français

### 3. Pré-requis

### 4. Compétences visées/ Objectifs généraux d'apprentissage

Ce module fait partie de l'axe de formation *Approches théoriques et méthodologie*. Il permet aux étudiant-e-s de s'approprier la méthodologie professionnelle et de développer leur posture clinique, en se référant aux théories et aux modèles d'investigation ainsi que d'interventions en psychomotricité.

Objectifs d'apprentissage :

- Utiliser la méthodologie professionnelle pour construire des hypothèses de compréhension et établir diagnostic psychomoteur
- Définir et argumenter les modalités d'intervention en tenant compte de l'ensemble de la situation clinique et de son rôle professionnel
- Illustrer par ses propositions les caractéristiques de la relation en psychomotricité
- Combiner différentes approches pour analyser des situations cliniques complexes

Compétences cibles<sup>1</sup> :

- 1) Mobiliser de façon appropriée les connaissances, gestes et attitudes professionnels fondamentaux en psychomotricité, et les ajuster à la diversité des contextes
  - **1a** : Prendre en compte de façon conjointe les dimensions somatique, émotionnelle, communicationnelle, psychologique du corps et les processus de liaison entre le corps et le psychisme
  - **1b** : Repérer les facteurs neuro-sensori-moteurs, relationnels et sociaux qui influencent l'instrumentation du corps
  - **1c** : Créer un environnement favorable dans les interactions, en mobilisant et ajustant ses propres ressources psychocorporelles
  - **1d** : Porter son attention sur les signes et manifestations corporelles, ainsi que leur signification dans la dynamique de la personne et de ses interactions avec son environnement
  - **1e** : Intégrer dans sa posture professionnelle les cadres légaux, les principes éthiques, la déontologie professionnelle et les règles institutionnelles

<sup>1</sup> se référer au référentiel de compétences (présenté dans le plan d'étude cadre) le profil des compétences cible du master (en annexe 1 du plan d'étude cadre)

- 2) Assurer des interventions en psychomotricité en autonomie dans des contextes et situations complexes
  - **2a** : Mettre en œuvre des activités dans les domaines médico-thérapeutique et pédago-thérapeutique, du conseil et du soutien, en s'appuyant sur la méthodologie professionnelle
  - **2b** : Evaluer les besoins des usagers, ainsi que planifier et conduire ses interventions en les co-construisant avec l'entourage et le réseau
  - **2d** : Favoriser le développement des ressources psychomotrices des usagers
- 3) Fonder et argumenter ses décisions à partir de son expertise scientifique et professionnelle dans des contextes novateurs et à partir d'informations partielles
  - **3a** : Analyser et reconnaître les enjeux et caractéristiques des différents contextes dans lesquels la psychomotricité est présente
  - **3b** : Appuyer les choix, les priorités et contenus de ses interventions sur les données scientifiques ainsi qu'analyser les difficultés et ressources de chaque situation
  - **3c** : Apporter et argumenter le point de vue de la psychomotricité lors des évaluations et/ou décisions interprofessionnelles
  - **3d** : Documenter ses pratiques en rédigeant et présentant des rapports et des évaluations
- 4) Travailler en réseau et collaborer en contexte interprofessionnel ainsi qu'avec l'entourage des usager/ère-s
  - **4a** : Coopérer au sein des réseaux en vue de définir des modes et priorités d'intervention ainsi que d'assurer une cohérence des projets et des actions
- 5) Mettre en œuvre des stratégies réflexives de développement professionnel et scientifique
  - **5a** : Porter un regard critique sur son action afin de faire évoluer ses pratiques et mécanismes de réflexion ainsi que ses modes relationnels et corporels
  - **5b** : Mettre en discussion de nouveaux modèles d'intervention avec les fondements théoriques et pratiques de la profession

## 5. Contenu et formes d'enseignement

Le module est organisé autour des thématiques *Troubles et diagnostics psychomoteurs*. Dans cette perspective, il articule la démarche et les actions d'investigation et de diagnostic en psychomotricité en contextes médico-thérapeutique et pédago-thérapeutique avec les cadres de la nosographie ainsi que diverses approches théoriques qui sous-tendent le recueil des données cliniques et la compréhension des troubles psychomoteurs (approches psychodynamique, systémique, neuro-développementale, psychomotrice, sensorimotrice notamment).

La pédagogie du module amène les étudiant-e-s à prendre conscience de la complémentarité des approches du développement de la compréhension des troubles psychomoteurs en lien avec la relation clinique dans le but d'établir des hypothèses de diagnostics psychomoteur et de proposer des interventions adaptées en lien avec les démarches enseignées.

Le module se décline en plusieurs enseignements:

- Profil clinique, posture et relation thérapeutiques
- Historicité et actualité de la notion de trouble psychomoteur :
  - Problèmes généraux et présentations cliniques
  - Définitions et cadres de référence
- Démarches d'investigation psychomotrice et raisonnement clinique :
  - Axes d'observation en psychomotricité et bilan psychomoteur
  - Travaux pratiques
  - Tests standardisés en psychomotricité
  - Bilan sensorimoteur et psychomotricité

Le module articule cours théoriques, mise en situation corporelles et relationnelles ainsi que méthodes d'apprentissage construites à partir de situations cliniques.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

Le module est validé par :

- la présence aux enseignements du module,
- l'implication aux activités du module et du portfolio,
- la réussite de l'évaluation.

L'implication dans l'ensemble des activités du module et dans la réalisation du portfolio sont requises. Lorsque celle-ci fait défaut du point de vue d'un-e enseignant-e, l'étudiant-e peut être convoqué-e à un entretien afin d'évaluer et de régulariser la situation.

L'évaluation sommative du module consiste en un travail écrit individuel réalisé à partir d'une situation clinique rencontrée sur le terrain de la formation pratique. Les contenus des enseignements seront mis au service du raisonnement clinique concernant la problématique psychomotrice d'un-e patient-e-s ou d'un-e usager/gère et de la relation clinique sous-jacente.

Le protocole d'évaluation est remis au plus tard un mois après le début du module.

Les abandons sont considérés comme des échecs.

## 7. Modalités de répétition

L'étudiant-e qui obtient la note F à l'évaluation doit répéter le module 5. La répétition prendra une autre forme que la répétition des activités du module. Cette forme, individuelle, est décidée par les coordinateur/trice-s de module.

Le module ne peut être répété qu'une seule fois. Dans le cas où la note lors de la deuxième évaluation, après répétition, est encore F, alors l'étudiant-e est en situation d'échec définitif et est exclu-e de la filière.

Les abandons sont considérés comme des échecs.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie

La bibliographie du module sera enrichie tout le long du semestre sur la plateforme Moodle ou en cours par les enseignant-e-s.

## 10. Enseignant-e-s

- Karinne Baligand (Tests standardisés en psychomotricité)
- Ayala Borghini (Bilan sensorimoteur et psychomotricité)
- Isabelle Charpine (Profil clinique, posture et relation thérapeutiques)
- Sylvie Wampfler-Benayoun (Problèmes généraux et présentations cliniques)
- Anne-Françoise Wittgenstein Mani (Définitions et cadres de référence de la notion de troubles psychomoteurs & Axes d'observation et bilan psychomoteur)
- Rachel Favre (Bilan sensorimoteur et psychomotricité)

Coordinatrices du module : Ayala Borghini, Isabelle Charpine et Sylvie Wampfler-Benayoun

Descriptif validé par la responsable de filière, février 2022